



# Le guide de la Cité éducative de Nevers

# Sommaire

Présentation générale

Les alliances éducatives

Les acteurs concernés

Les objectifs

Le pilotage

L'animation territoriale

Les contacts

La procédure

La communication

L'évaluation

Documents et ressources



# Présentation générale

Copilotées par l'ANCT et la DGESCO, les Cités éducatives visent à **intensifier les prises en charges éducatives** des enfants et des jeunes, de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

Elles consistent en une **grande alliance des acteurs éducatifs** dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) : parents, services de l'État, des collectivités, associations, habitants.

## Chiffres clés :

- 247 millions d'euros engagés par l'Etat sur la période 2019-2024
- Plus de 600 QPV couverts dans l'hexagone et en Outre-mer
- 255 communes engagées dans la démarche
- 9000 actions réalisées chaque année au bénéfice des enfants et des jeunes

La Ville de Nevers a été labellisée Cité éducative **pour l'ensemble de ses QPV** pour la période de 2022 à 2024, puis de 2025 à 2027.

Lors de la première labellisation, **50 actions** ont été mises en œuvre afin de renforcer l'offre de services et la dynamique partenariale.

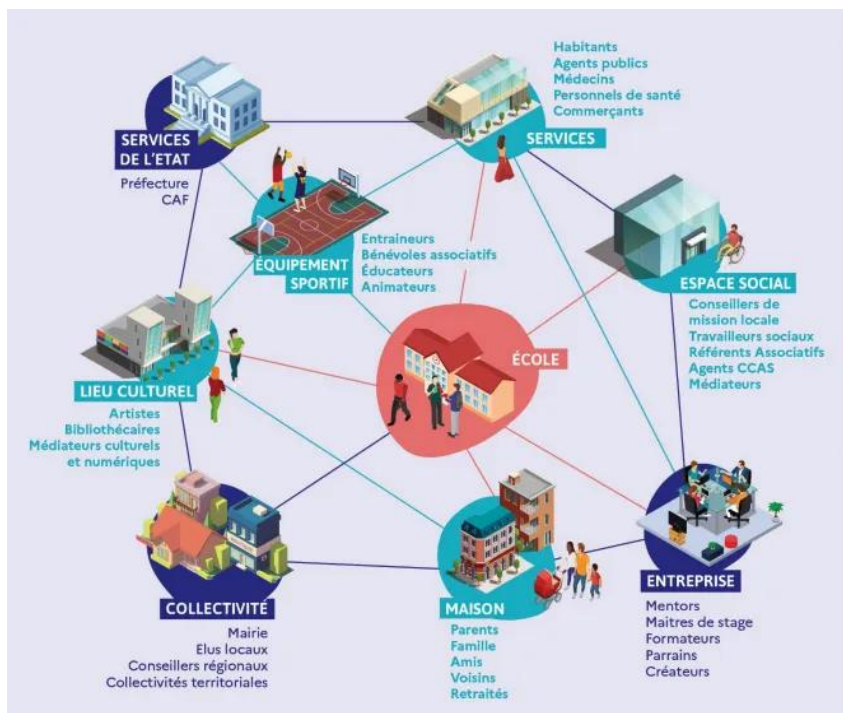
Cette labellisation s'accompagne d'une dotation financière de **415 000 euros par an**, dont la gestion est confiée à la troïka chargée de porter et coordonner localement le dispositif :

- La Préfecture de la Nièvre
- La Ville de Nevers
- La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)

# Qu'est ce qu'une alliance éducative ?

Les alliances éducatives sont des **coopérations structurées** entre institutions, professionnels, parents et jeunes pour favoriser la réussite et le bien-être des jeunes.

L'un des objectifs de la Cité éducative est de les favoriser à l'échelle des quartiers.





# Les structures concernées par la Cité éducative de Nevers

Quartier du  
Banlay

Crèche  
Pirouette

École Georges  
Guynemer

École Blaise  
Pascal

Collège Adam  
Billaut

Centre social  
IARE du Banlay

Le Programme  
de Réussite  
Éducative

Quartier de la  
Grande Pâture –  
Les Montôts

Crèche  
Gribouille

École Albert  
Camus

Collège Les  
Loges

Centre social  
ESGO

Les lycées de  
secteur

Quartier des Bords  
de Loire – Courlis -  
Baratte

Espace passerelle  
Nougatine

Crèche  
Frimousse

École Lucie  
Aubrac

École Pierre  
Brossolette

Collège Les  
Courlis

Centre  
socioculturel de  
la Baratte

Centre social  
Accord de Loire

+ Tous les établissements ou associations qui :

- proposent des actions ou des services
- à destination des 0-25 ans ou leurs parents
- résidant en QPV ou fréquentant les structures ci-dessus



# Les objectifs de la Cité éducative de Nevers (2025-2027)

## **AXE 1 : CONFORTER LE RÔLE DE L'ÉCOLE ET DES STRUCTURES ÉDUCATIVES**

- Améliorer le bien-être de tous, élèves et personnels, en favorisant un climat scolaire apaisé et favorable aux apprentissages
- Renforcer les conditions de la réussite dans les apprentissages de la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle
- Accompagner, soutenir les parents dans l'exercice de la parentalité

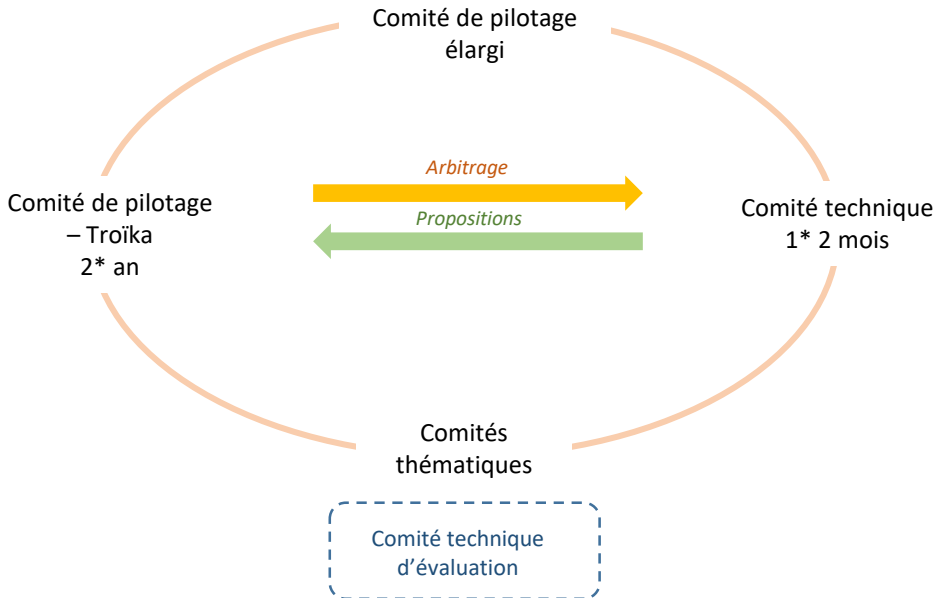
## **AXE 2 : PROMOUVOIR LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE**

- Favoriser la socialisation précoce des enfants
- Promouvoir l'éducation artistique et culturelle et la culture humaniste
- Promouvoir l'éducation à l'environnement et au développement durable
- Développer le sport scolaire, la pratique sportive et les activités de bien-être corporel et des actions de prévention dans le domaine de la santé
- Diffuser la culture scientifique et technique

## **AXE 3 : OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES**

- Prévenir le décrochage scolaire et soutenir l'ambition scolaire en rendant les jeunes acteurs de leur orientation
- Mieux identifier les besoins des 16-25 ans et les accompagner
- Favoriser la mobilité des jeunes dans leur environnement local
- Développer les instances citoyennes de représentation de la jeunesse

# Le pilotage de la Cité éducative



## Comité de pilotage :

Rectrice de l'Académie  
Préfète de la Nièvre  
Maire de Nevers

### Représentés par :

Secrétaire générale de la Préfecture  
Directrice académique des services de  
l'Éducation nationale  
Adjointe au maire déléguée à l'enfance

## Comité technique :

Principal du collège chef de file – Adam  
Billaut  
Inspecteur de l'Éducation nationale 1<sup>er</sup> degré  
Inspecteur de l'Éducation nationale 2<sup>nd</sup> degré  
Déléguée de la Préfète à la politique de la  
ville  
Coordinatrice des écoles REP  
Direction de l'enfance de la Ville de Nevers  
Directrice de projet Cité éducative



# L'animation territoriale

Des comités thématiques sont réunis en fonction des besoins. Ils ont pour vocation de créer des **espaces d'échanges et de réflexion**.

Ces réunions servent également à favoriser l'interconnaissance, à inscrire chaque action dans un cadre cohérent, et peuvent permettre d'en faire émerger de nouvelles.

Des groupes de travail en nombre plus restreint peuvent émaner de ces comités, pour travailler sur une situation précise ou faire évoluer et créer une action.

L'objectif est notamment de répondre aux questions suivantes :

- Prise de recul sur les actions mises en place dans le cadre de la Cité depuis 2022
- Quelles sont les actions mises en place par ailleurs par les acteurs présents ?
- Quels sont les impacts et difficultés observées ?
- Qu'est-ce qu'il manque pour que l'objectif soit atteint ?

Ces comités thématiques seront organisés au fil de l'eau **en fonction des besoins et des priorités** identifiées par la Cité éducative.



## Les principaux contacts

**Muriel Logeat,  
Directrice de projet  
Cité éducative**

Assure la coordination opérationnelle de la Cité éducative, l'animation du dispositif, sa communication et le suivi de l'évaluation  
[muriel.logeat@ville-nevers.fr](mailto:muriel.logeat@ville-nevers.fr)

**Estelle Lambert-  
Braun,  
Coordinatrice des  
écoles REP de Nevers**

Assure l'animation du réseau d'éducation prioritaire du 1<sup>er</sup> degré (école maternelle et élémentaire)  
[rep58@ac-dijon.fr](mailto:rep58@ac-dijon.fr)

**Philippe Sullo,  
Principal du collège  
chef de file Adam  
Billaut**

Assure le suivi du fonds du collège chef de file. Représente les 3 collèges REP et impulse des actions.  
[philippe.sullo@ac-dijon.fr](mailto:philippe.sullo@ac-dijon.fr)

**Isabelle Gacoing,  
Déléguée de la  
Préfète à la politique  
de la ville**

Assure la coordination, sous l'autorité de la Préfète, de l'action des services de l'État dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville  
[isabelle.gacoing@nievre.gouv.fr](mailto:isabelle.gacoing@nievre.gouv.fr)

# Procédure de transmission des fiches actions

## N-1

- Émergence du projet à mettre en place et échanges avec les membres du comité technique, en particulier avec la directrice de la Cité éducative

## Fin d'année N-1

- Période de dépôt des fiches actions à transmettre à la directrice de projets (*cf modèle de fiche action*) (avec bilan intermédiaire si renouvellement d'action)

## 1<sup>er</sup> semestre année N

- Validation de la programmation par la Troïka
- Information par mail de la décision à chaque porteur d'action
- Dépôt de la demande de subvention sur le portail Dauphin
- Notification par mail de l'arrêté ou de la convention portant attribution de la subvention

## 1<sup>er</sup> semestre N+1

- Fiche bilan à envoyer à la directrice de projets (*cf modèle de fiche bilan*) avant fin février
- Bilan à renseigner sur Dauphin



## Critères relatifs à l'éligibilité des actions

### Les actions doivent :

- Répondre aux objectifs de la Cité éducative
- S'adresser aux 0-25 ans résidant en QPV ou scolarisés en REP, ou à leurs parents.
- Etre coproduites et co-portées par au minimum 2 acteurs
- Etre déposées avant la date communiquée chaque année. Les dépenses doivent être engagées en année civile.
- Cofinancement

Afin de valider un projet, il est considéré le **caractère structurant** des actions, ainsi que l'égalité de répartition des actions entre les porteurs ou les différents quartiers.

Un projet structurant vise à transformer durablement l'écosystème éducatif local en créant des changements systémiques plutôt que des actions ponctuelles. Il se distingue par :

- L'ampleur de son impact : touche un grand nombre de bénéficiaires (enfants, jeunes, familles) sur le territoire de la Cité éducative
- La coordination multi-acteurs
- La pérennité : conçu pour s'inscrire dans la durée avec des effets au-delà du financement initial

Un projet coconstruit est un projet **élaboré collectivement** par plusieurs acteurs suite au repérage d'un besoin, et qui participent dès la conception à la définition des objectifs, des actions et de la mise en œuvre.

Cette coconstruction peut intervenir dans le cadre des comités thématiques ou groupes de travail mis en place par la Cité éducative, ou à l'initiative d'une structure en associant l'équipe de la Cité éducative.



## Communication

Vous pouvez suivre les actualités de la Cité éducative de Nevers sur Facebook, ainsi que dans l'émission « Cité éducative » de Bac FM.

Si vous portez une action Cité éducative et réalisez des supports de communication, nous vous remercions d'y apposer le logo de la Cité éducative de Nevers. Vous pouvez contacter la directrice de projet à ce sujet.

## Évaluation

Une évaluation externe du dispositif sera déployée lors de la dernière année de sa labellisation, soit en 2027.

Celle-ci sera réalisée à partir des fiches bilans et des compte-rendu des comités de pilotage, de questionnaires, d'entretiens et de focus group, ainsi que du suivi d'indicateurs territoriaux et d'établissements.



## Quelques exemples d'actions...

### Coordination périscolaire

Cette action vise à renforcer la professionnalisation des animateurs périscolaires. Cela passe par un temps de concertation hebdomadaire pour chaque équipe de site scolaire, des temps de formation et de séances mensuelles d'analyse de pratiques avec une éducatrice spécialisée.

**Porteur :**  
Ville de  
Nevers

**Public :** animateurs  
des écoles REP

### Santé mentale des adolescents

- Des interventions sur les compétences psychosociales ont été menées auprès des 3èmes des collèges. Des mises en situation ont été travaillées en lien avec la gestion du stress, afin de leur donner des repères concrets et des outils pour faire face aux difficultés du quotidien, mieux comprendre leurs émotions et renforcer leur bien-être
- 10 séances de débat théâtral

**Porteur :** Info  
jeunes 58

**Public :** classes de  
3ème et de 2de



## Cafés des parents

Les « cafés des parents » ont pour objectif de faciliter les liens des parents avec l'école et les structures éducatives par le biais d'échanges informels autour d'un café, devant l'école, une fois par semaine. Ils sont organisés par les centres sociaux et les directions des écoles.

Les cafés des parents ont lieu de 8h20 à 9h30 le jeudi à l'école Pierre Brossolette et le vendredi aux écoles Lucie Aubrac et Albert Camus. Sont également présents les référents PRE et d'autres professionnels en fonction.

**Porteurs : les centres sociaux Accords de Loire, ESGO, Baratte**

**Public : les parents de ces 3 écoles**

## Pleins feux sur scène

Dans le cadre de l'ouverture culturelle, indispensable dans les écoles de la Cité éducatif, ce projet permet à chaque élève de l'école primaire de bénéficier de spectacles sur des scènes emblématiques de Nevers, comme le théâtre, La Maison ou dans les écoles pour les maternelles.

**Porteur :  
Éducation nationale**

**Public : 1 100 élèves et environ 40 enfants des structures « petite enfance »**



## Se rencontrer pour pratiquer des activités sportives

Des rencontres sportives sont organisées pour les classes des écoles de la Cité éducative. Les licences USEP sont prises en charge pour favoriser la participation de tous les élèves, et ainsi la participation des classes aux autres rencontres organisées au niveau départemental.

L'association propose également des formations aux enseignants afin de préparer les rencontres en amont.

En parallèle, d'autres associations interviennent auprès des élèves pour mener des cycles sur des disciplines spécifiques avec des éducateurs sportifs (USON Rugby, Acroballe circus, le Dojo nivernais...)

**Porteur : USEP**

**Public : 5  
écoles REP**

## Ilot d'écoute

Le projet Îlot d'Écoute vise à soutenir la santé mentale des jeunes du territoire QPV Bords de Loire Baratte Courlis à travers la création d'espaces d'expression et un accompagnement préventif.

L'Îlot d'Écoute repose sur des accueils et permanences réguliers pour les jeunes et les parents. Ces espaces, non thérapeutiques mais sécurisants, permettent de libérer la parole, d'aborder les préoccupations du quotidien et de renforcer la confiance en soi. Les permanences s'adressent aux 11-13 ans, aux 14-25 ans et aux parents, chacun selon des créneaux adaptés.

**Porteur : centre  
socio-culturel de  
la Baratte**

**Public : 11-25 ans et  
leurs parents, QPV  
Courlis Baratte**



## Documents et ressources

En interne, vous disposez de fiches actions et de fiches bilans pour formaliser vos projets. Les trames de ces fiches sont à demander à la directrice de projet.

Un **livret de bilan de la programmation 2025** a été mis en ligne.

Vous pouvez également consulter un document synthétique réalisé par l'IREDU de Bourgogne-France-Comté suite à l'évaluation de la labellisation 2022-2024 sur le site internet de la Ville de Nevers.

Vous trouverez ces documents en suivant ce QR code :



Pour plus d'informations sur les Cités éducatives, vous pouvez consulter le site internet de l'ANCT ou demander la FAQ « Questions de Cité ».